



AFD
AGENCE FRANÇAISE
DE DÉVELOPPEMENT



Association of
African Universities
ASSOCIATION OF AFRICAN UNIVERSITIES
YUNIBERSITI AFRICA



Ecole des Mines, de l'Industrie et de la Géologie (EMIG)

CEA-IMPACT ENVIRONNEMENT MINIER

TERMES DE RÉFÉRENCE (TdRs) POUR LE RECRUTEMENT D'UN FORMATEUR EN ÉTHIQUE ET DÉONTOLOGIE

Dans le cadre de la mise en œuvre de la formation et la mise en place d'une Charte d'Éthique et de Déontologie de l'Ecole des Mines, de l'Industrie et de la Géologie (EMIG)

1. Contexte et Justification

L'École des Mines, de l'Industrie et de la Géologie (EMIG) est un établissement public formation d'ingénieurs et de techniciens spécialisés dans les domaines des mines, de l'industrie et de la géologie. Dans le cadre de la mise en place d'une **Charte d'Éthique et de Déontologie**, l'EMIG souhaite organiser une formation destinée à ses enseignants-chercheurs, enseignants technologues, ainsi qu'à son personnel administratif et technique.

Afin d'assurer une formation de qualité, l'EMIG lance un appel à candidatures pour le recrutement d'un **formateur en éthique et déontologie**, chargé d'animer des sessions de sensibilisation et de réflexion en vue de l'élaboration et de l'adoption de la charte.

2. Objectifs de la Mission

2.1 Objectif Général

Renforcer les connaissances et compétences des acteurs de l'EMIG sur les principes d'éthique et de déontologie afin de faciliter l'adoption et la mise en œuvre d'une charte institutionnelle adaptée.

2.2 Objectifs Spécifiques

- Sensibiliser les participants aux concepts fondamentaux d'éthique et de déontologie dans le cadre académique et professionnel.
- Présenter des études de cas et des pratiques exemplaires en matière d'éthique et de gouvernance universitaire.

- Faciliter les discussions et ateliers participatifs pour identifier les valeurs et principes spécifiques à l'EMIG.
- Accompagner la rédaction d'un projet de **Charte d'Éthique et de Déontologie** en tenant compte des contributions des parties prenantes.
- Proposer un cadre de suivi et d'évaluation pour la mise en œuvre de la charte.

3. Résultats Attendus

À l'issue de la formation, il est attendu que :

- Les participants aient une meilleure compréhension des enjeux liés à l'éthique et à la déontologie.
- Un projet de charte adapté aux réalités de l'EMIG soit élaboré et validé en concertation avec les parties prenantes.
- Une feuille de route pour la mise en œuvre et le suivi de la charte est proposée.

4. Tâches du consultant

Les principales tâches attendues sont :

1. Élaborer le contenu pédagogique de la formation en fonction des objectifs définis.
2. Animer les sessions de formation à travers des présentations, études de cas et échanges interactifs.
3. Faciliter les ateliers participatifs avec les différentes parties prenantes (enseignants, personnel administratif et technique).
4. Proposer une méthodologie pour la rédaction de la charte et accompagner sa finalisation.

5. Profil du consultant

Les compétences d'appréciation pour le formateur en éthique et déontologie sont :

Qualifications académiques

- Titulaire d'un diplôme de niveau **Bac+5 (Master)** au minimum en **sciences sociales, droit, éthique appliquée, gouvernance universitaire ou toute autre discipline pertinente**.
- Un **Doctorat** dans ces domaines serait un atout.

Expérience professionnelle

- Expérience d'au moins **3 ans** dans l'enseignement supérieur, la gouvernance académique ou la formation en éthique et déontologie.
- Expérience avérée dans l'animation de formations en éthique et déontologie dans le secteur académique ou professionnel.
- Bonne maîtrise des **normes éthiques en milieu universitaire et professionnel**, avec une connaissance spécifique du contexte africain et nigérien.
- Expérience dans l'accompagnement à l'élaboration de **chartes institutionnelles** ou de codes de conduite.

Compétences spécifiques

- Excellente capacité pédagogique et d'animation d'ateliers participatifs.
- Bonne capacité de rédaction et de synthèse.
- Aptitude à travailler avec des publics variés (enseignants, personnel administratif et technique).

6. Approche méthodologique

Il est suggéré au consultant d'expliquer la manière dont il envisage les objectifs de la mission, la conception des services, la méthodologie pour exécuter les activités et obtenir les résultats attendus et les détails de ceux-ci. Le consultant devra mettre en relief les problèmes à résoudre et leur importance et expliquer la conception technique qu'il adoptera pour se faire. Il devra en outre expliquer la méthodologie qu'il a l'intention d'adopter et sa comptabilité avec la conception proposée.

7. Durée de la formation, lieu de la formation et production de livrables

La durée de la formation est de 3 jours.

Le lieu de la formation est l'EMIG-Niamey

Les livrables attendus sont :

1. **Supports pédagogiques** utilisés pendant la formation.
2. **Rapport de formation** détaillant le déroulement des sessions, les contributions des participants et les recommandations.
3. **Projet de Charte d'Éthique et de Déontologie** élaboré en concertation avec les parties prenantes.
4. **Feuille de route pour la mise en œuvre et le suivi de la charte.**

8. Documents constitutifs du dossier

- une lettre de manifestation d'intérêt adressée au Directeur du CEA_EM-EMIG ;
- un curriculum vitae détaillé comportant des informations justifiées démontrant que vous disposez des qualifications, expériences et aptitudes pertinentes pour la mission ;
- une note méthodologique présentant votre compréhension de la mission, votre méthodologie et votre plan de travail assorti d'un chronogramme ainsi que vos éventuelles observations sur les termes de référence de la mission.
- Une offre financière.

9. Méthode de sélection

Un(e) consultant(e) individuel(le) sera retenu(e), en fonction de ses qualifications et expériences pertinentes et sa capacité à réaliser pleinement la mission.

La procédure de sélection comportera d'une part, une phase d'évaluation des CV (notée sur 60 points) afin d'apprécier les qualifications et expériences des candidats, et d'autre part, une phase d'évaluation de la Note Méthodologique proposée par les candidats (notée sur 50 points) afin d'apprécier leur capacité à réaliser la mission ; soit une note finale sur 100. Ainsi, les candidats seront classés par ordre de mérite suivant les notes finales obtenues et le candidat classé en première position sera retenu pour la mission, sous réserve que sa note finale soit au moins égale à 70 sur 100.

Le consultant retenu sera invité à une séance de négociation en vue de l'attribution du contrat.